



La crise économique qui s'annonce laisse entrevoir de nombreuses difficultés à affronter. Parmi elles, l'emploi des jeunes : 750 000 d'entre eux vont chercher à s'insérer professionnellement cet automne. A la suite de la tribune signée par Philippe ROYER et Pierre de LAUZUN (cf lien ci-dessous) les EDC ont décidé de travailler sur ce sujet avec la volonté d'en faire un objectif à part entière et de mettre en place des actions concrètes pour encourager chacun à soutenir des « décrocheurs » mais aussi à prendre des jeunes en stage, en contrat d'apprentissage, etc...

### 1/ BAS LES MASQUES...

Le sujet des jeunes dans l'entreprise est un sujet piégé ! Entre la segmentation des générations (les X, les Y, les milléniaux), les aspirations qui seraient différentes, mais aussi la crise sociale qui laisse nombre d'entre eux sur le bas-côté la question est complexe...

- D'abord il faut rappeler que les « jeunes » ne sont pas des sardines qu'on range dans des boîtes en fonction de leur année de naissance... cela induirait aussi une date de péremption !
- Ensuite, il ne faut pas chercher à les opposer systématiquement aux générations précédentes comme s'il était devenu impossible de les comprendre et de les aimer tels qu'ils sont.
- Enfin, il ne faut pas non plus nier l'évidence : aujourd'hui, le même diplôme ne donne plus accès aux mêmes positions sociales qu'il y a 30 ans. On assiste à un déclassement scolaire et ce déclassement des plus diplômés se traduit le plus souvent par une éviction des moins diplômés ! On estime qu'il y a en France plus de 900 000 jeunes « décrocheurs » dont on estime que 480 000 sont « inactifs »

### 2/ NON À LA GENERATION COVID...

Fin avril, l'Apec constatait déjà une chute de 69 % du nombre d'offres d'emploi pour les jeunes diplômés. Pour les non diplômés la situation est encore plus préoccupante. Des mesures ont été prises mais est-ce suffisant ?

- Soutien au recrutement d'apprentis, emplois aidés... Le gouvernement engage 6,7 milliards d'euros de dépenses en faveur des jeunes dans le plan de relance.
- Dans le cadre du plan « 1 jeune 1 solution », celui-ci met en place une aide pouvant s'élever jusqu'à 4 000 euros pour les employeurs embauchant un jeune de moins de 26 ans en CDI ou en CDD de 3 mois minimum. La rémunération doit être inférieure ou égale à deux fois le montant du SMIC
- Pour l'apprentissage, une prime de 5 000 € est proposée à une entreprise qui recrute un apprenti de moins de 18 ans. L'aide grimpe à 8 000 € pour le recrutement d'un majeur.  
[Pour plus de précisions, cliquez sur ce lien](#)
- Toutes ces aides sont nécessaires mais pas suffisantes. Elles doivent s'accompagner d'une politique volontariste qui doit mobiliser tous les dirigeants



*Le chômage des jeunes est un des problèmes les plus aigus et les plus douloureux. Une société qui n'offre pas suffisamment d'opportunités de travail digne aux nouvelles générations ne peut pas se dire juste... quand on ne gagne pas son pain, on perd sa dignité.*

*Face à cela, il faut une créativité courageuse*  
*Pape François*



### 3/ QUE FAIRE ?

Face à une telle situation, les EDC ne peuvent rester indifférents. Nous devons avoir de l'énergie pour ceux qui manquent de projets, pour ceux qui ne rêvent plus et une attention aux plus fragiles. Comme le dit le Pape il faut : « *se remuer pour résoudre ce problème. Le problème a une solution, mais il faut trouver la manière, il faut une parole prophétique, il faut une inventivité humaine...* »

**Bâtisseur des ponts** : beaucoup de jeunes sont « sortis des radars ». Il nous est difficile de les rejoindre. En France, beaucoup d'argent est engagé sur de la formation mais pas assez sur l'insertion. Il faut être attentif aux jeunes en décrochage. Pour y parvenir, il est nécessaire de « créer des ponts », de s'appuyer sur des structures qui savent les identifier (Apprentis d'Auteuil, Secours catholique, etc...) et de leur proposer des solutions.

**Faire aimer l'entreprise** : pour les jeunes qui ont une mauvaise image de l'entreprise il faut être particulièrement vigilant et leur offrir un projet, une bonne formation, un travail collectif. On peut les intégrer si on les encourage à révéler leur talent et si on réussit à faire concorder raison d'être de l'entreprise et raison d'être individuelle. Si le jeune s'épanouit dans son environnement professionnel il pourra aussi s'épanouir dans le reste de ses activités.

**Solliciter nos membres EDC** : Une génération sans emploi, sans stage, sans contrat d'apprentissage c'est une génération laissée de côté. Nous ne pouvons pas attendre la reprise économique ! Un formulaire va être adressé à tous nos membres par mail afin qu'ils puissent s'engager à intégrer au total près de 10 000 jeunes dans leurs entreprises !

### 4/ CE QU'ILS PENSENT DE L'ENTREPRISE ?

StaffMe est une plateforme qui met en relation jeunes et entreprise. Trois questions à Augustin Destremau l'un de ses dirigeants :

**À quoi aspirent les jeunes ?** Le monde du travail doit-être un lieu qui réponde à leur quête de sens et leur besoin de stimulation. Ils cherchent une vie équilibrée où le travail est synonyme d'épanouissement, tout en laissant suffisamment de temps disponible à l'individu pour se consacrer à d'autres engagements

**Comment définissent-ils l'entreprise ?** un lieu où ils gagnent leur vie mais aussi où ils vont continuer à se former. L'ambiance d'équipe est aussi essentielles. Lorsque les temps sont durs et que l'on demande de gros efforts à l'équipe, c'est l'atmosphère fraternelle & bienveillante qui prime.

**L'important dans la vie professionnelle ?** l'aventure mais aussi la possibilité d'épanouissement car beaucoup sont blasés et ne croient plus à la possibilité de s'épanouir professionnellement...

Retrouvez la lettre ouverte de Philippe ROYER et Pierre de LAUZUN sur <https://www.atlantico.fr/decrochage/3592027/lettre-ouverte->